

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 05 SEPTEMBRE 2014 À 20H30

Christian Tarantola, Maire, ouvre la séance à 20h30.

Présents : Christian Tarantola, Léa Antoine, Séfa Arslan André Bonnet, Maryse Caël, Maryse Bornet, Amar Boulassel, Jean-Claude Clément, Catherine Meunier-Lacourt, Béatrix Létoffé, Dany Tisserant, Alain Woirgny, Jean-Luc Xemaire.

Absent excusé : Jean-Louis Dormoy, procuration à Maryse Caël.

Secrétaire de séance : Béatrix Létoffé

Avant de débiter l'ordre du jour, Christian Tarantola demande aux conseillers municipaux de se lever pour faire une minute de silence afin d'honorer la mémoire de Véronique Rivat, décédée cet été. Sa grande gentillesse, son dévouement envers la collectivité et son engagement envers les autres, donateurs de sang, secours catholique ou auprès des familles en deuil, en avait fait une figure unanimement reconnue et appréciée.

1) Décisions modificatives budget Eau et budget Principal :

- Régularisation de 0.23€, à déplacer du compte 615 au compte 701249 sur le budget EAU.
- Budget principal :
 - Abondement du compte 21312 pour effectuer les travaux nécessaires au chauffage des écoles (remplacement de la chaudière défectueuse par deux chaudières -1 pour chaque école - mieux dimensionnées pour les besoins réels et plus performantes). Montant : 20 000 €
 - Abondement du compte 21312 de 3100 € pour faire déposer et remplacer un compteur GRDF.Ces montants seront couverts par un transfert du poste 2315, opération 74, "voiries".

Voté à l'unanimité

2) Modification du loyer au 15 Rue de la Libération.

Il sera loué à partir du 1er Novembre pour un montant mensuel de 377€ + 23€ de charges.

Voté à l'unanimité

3) Réglementation de la sécurité de la circulation « Chemin des Gaises »

Rappel de la problématique posée par le prolongement de la ruelle étroite qui part en face de la mairie, elle est resserrée entre deux murs où le croisement de deux véhicules n'est pas possible, puis se termine par un chemin non goudronné pour aboutir à la crèche. Ce chemin est emprunté fréquemment, notamment par des parents se rendant à la crèche, et dans les deux sens.

Les discussions font apparaître des problèmes plus complexes à régler qu'un simple sens unique avec limitation de vitesse à 30 km/h. Une réunion de la Commission Sécurité sera convoquée afin de préparer une proposition de solution sur plan, avec consultation des riverains et sensibilisation des utilisateurs de la crèche. Le projet sera présenté et décidé au cours d'un prochain conseil.

4) Equipements de sécurité « Allée des Bosquets »

Les riverains de l'Allée des Bosquets demandent depuis plusieurs années que la vitesse soit réduite dans leur rue. La réfection de la chaussée suite aux travaux d'assainissement permet enfin de pouvoir accéder à leur demande. Alain Woirgny a fait établir 3 devis présentant 3 solutions différentes pour améliorer la sécurité en réduisant la vitesse. Le conseil vote à l'unanimité un budget de 4700€. Le choix de l'équipement à réaliser sera donné aux riverains à l'issue d'une réunion organisée par la mairie avec l'appui d'un technicien pour répondre à leurs questions.

5) Demande de subvention pour le changement du chauffage des écoles et pour le bardage des bâtiments (y compris bâtiment locatif) pour isolation thermique.

Rappel de la problématique : actuellement, une seule chaudière placée dans le bâtiment locatif, qui est en fin de vie, impossible à régler correctement, avec une canalisation dans la cour pour répartir l'eau chaude dans les différents bâtiments. De plus, la conduite est hors service, ce qui engendre des fuites.

- Il est prévu une demande de subvention avec phasage des travaux en plusieurs tranches :
 - Remplacement de la chaudière par deux chaudières plus petites et mieux adaptées au volume à chauffer.
 - Isolation des bâtiments avec un bardage en bois-hêtre ou mélèze et suppression de certaines fenêtres pour éviter un maximum de déperdition de chaleur.

Le subventionnement des travaux se fera à hauteur de 18% par le Conseil Général. L'ADEME a également été contactée.

Autorisation à l'unanimité du conseil pour que le maire puisse demander la subvention.

6) Modification du compteur gaz rue des Gaises :

Le compteur de gaz qui avait été installé est trop puissant pour l'usage qui était prévu et de plus obsolète par rapport aux normes actuellement en vigueur. GRDF nous propose de le déposer et le remplacer par un nouveau compteur moins puissant, qui ne nécessitera plus d'abonnement. Economie : 500€ par an, ce qui permet de rembourser le montant des travaux à engager au bout de 6 ans.

Oui à l'unanimité

7) Demande de subvention pour l'accessibilité de la mairie

2 devis ont été demandés, sur le même matériel : un monte escalier avec plate-forme (pas de modification à apporter à l'entrée de la mairie, sauf une marche à rajouter + alimentation électrique pour l'installation.)

Devis de la société ASCIER : 12 345€ + strapontin 321€

Devis de la société MARCO : 13 867

Il faudra également changer la porte d'accès : devis présenté, celui de la menuiserie Sonrier qui permettra de résoudre du même coup les problèmes de serrure et d'isolation. Penser à équiper la porte d'une boîte aux lettres.

L'entreprise retenue est celle qui s'est déplacée pour répondre à l'appel d'offres, la société ASCIER. Le modèle de porte retenu est gris anthracite avec verre transparent pour faciliter les affichages.

Vote à l'unanimité.

8) Vote indicatif pour l'appartenance à un « pays » :

Les conseillers qui siègent à la Communauté de Communes rappellent les enjeux actuels où la ComCom doit décider de l'appartenance à un « pays ». Nous devons être rattachés, soit à Epinal, soit à St Dié. Le Pays d'Epinal Coeur des Vosges auquel nous sommes rattachés actuellement est déjà en fonction et recouvre un certain nombre de compétences telles que la promotion du tourisme. La tendance naturelle des habitants du secteur, tant pour les démarches administratives ou médicales que pour les courses ou le travail, est nettement orientée vers Epinal. Une présentation de chaque pays a été faite aux élus de la ComCom, par Mr Heinrich pour Epinal, par Mr Valence pour St Dié. Le vote doit avoir lieu le 23 septembre.

Le sentiment dominant au niveau de l'équipe des conseillers municipaux est que le choix d'Epinal est bien plus cohérent pour la commune que le choix de St Dié.

Informations diverses :

- ✓ Alain Woigny signale qu'il va recevoir un représentant de Total Gaz pour étudier s'il y a des possibilités de faire baisser nos factures.
- ✓ Mr le Maire fait le point sur le dossier Vosgelis. Les échanges de terrain sont en bonne voie sur le site du futur lotissement.
- ✓ La maison qui a brûlé à côté de l'auto-école ne sera pas reconstruite. La commune a un droit de préemption pour se porter acquéreur du terrain. Cela permettrait d'aérer un peu la rue et de fournir quelques places de stationnement supplémentaires (pour éviter des stationnements sur les trottoirs), pour l'instant, les conseillers sont d'accord pour ne pas réduire la surface disponible en cédant une bande de 3m le long de sa propriété à Mme Laurent.

- ✓ Mr le Maire donne lecture de lettres de remerciement : la Ligue contre le cancer et la gymnastique volontaire, pour les subventions reçues.
- ✓ Nous avons reçu également une lettre de condoléances de la main de Mr Poncelet suite au décès de Véronique Rivat. Mr le Maire en donne lecture et propose de remettre le courrier à Mr Rivat.
- ✓ Une formation aura lieu le 07 octobre à Chantraine sur l'utilisation des produits phytosanitaires.
- ✓ Nous avons reçu un courrier de Canal8, la télévision de Bruyères, qui propose de faire une émission de 2mn sur Docelles.
- ✓ Côté assainissement, les travaux sont plus chers que prévu. Mr le Maire a demandé la tenue d'une réunion au niveau de la Communautés de Communes pour avoir des informations plus précises.
- ✓ Contrairement à ce qui a été annoncé, il n'y aura pas de concert donné sur le site de Lana cet automne.
- ✓ Par contre, le repas organisé à Lana pour les habitants de Docelles a été très apprécié. Même s'il ne peut pas être organisé l'année prochaine à Lana pour cause de déconstruction, un repas sera proposé dans un autre site pour les habitants.
- ✓ Cette année, il y a 84 élèves inscrits à l'école. André Bonnet a eu beaucoup de difficultés pour obtenir de la directrice la liste des élèves et organiser les TAPs. L'inspectrice vient le 16 septembre à 8h00.
- ✓ Travaux Place de l'Espine : la priorité est la consolidation du transformateur électrique. Mr le Maire confirme que la place sera bien une halte sur le parcours de canoë aménagé par la ComCom.
- ✓ Une procédure a été engagée pour pouvoir réparer le lampadaire qui avait été accidenté dans la rue entre Docelles et Cheniménil.
- ✓ Comme l'année dernière, la commune subventionnera la venue d'un manège pour le vide-grenier. Prévoir un budget de 500€. Des tours de manège seront distribués aux enfants.
- ✓ Les journées du patrimoine auront lieu les 20 et 21 septembre prochain. Des visites du vitrail papetier et de Lana sont prévues. Prévoir d'enregistrer la visite commentée par Christian afin de pouvoir former d'autres personnes à assurer les visites.
- ✓ Un concours sera organisé pour la réalisation d'une carte postale sur le village. Tous les détails dans le prochain bulletin municipal qui sortira fin septembre.
- ✓ Merci à Dany pour l'organisation du concours de pétanque.
- ✓ Un grand merci également à Jean-Claude pour les salles. Rappel, rien ne doit sortir de l'une ou l'autre des salles sans son accord !
- ✓ Point par André Bonnet sur le chantier jeunes de cette année. Ça s'est bien passé, même si on doit reconnaître que les jeunes préfèrent construire quelque chose plutôt que nettoyer les rues du village...
- ✓ Jean-Claude propose que le CCAS organise pour les habitants des commandes groupées de fioul pour bénéficier d'un meilleur tarif. Cette annonce figurera dans le prochain bulletin communal.
- ✓ Une enquête y sera également lancée pour savoir si les habitants ont des idées sur ce qu'on peut faire sur le terrain de foot au-dessus des Gaises.
- ✓ L'idée est proposée de créer un jardin en espalier entre la crèche et l'école.
- ✓ Point sur la situation à l'usine UPM : l'entreprise est mise en demeure de consacrer 2 millions d'euros pour : soit retrouver une activité papetière à installer sur le site, soit trouver une autre activité économique, soit remettre le site dans son état naturel.

Fin du conseil à 22h45